



# COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR

11 janvier 2013

Écuries de la Pointe Liberté

19 H 30

## Membres présents :

MARIEMA Jean Claude	LEROUGE Isabel
BERTRAND Elisabeth	DUCAT Amandine
COLLOMBON Mélanie	SANCHEZ Sébastien
MORNAND Marit	SAINT JALM Azalée
MOREAU Brigitte	PEPIN LEHALLEUR Mathieu
MENDES PENEDO Philippe	TISON Alexandra
BURETH Corinne	YVANEZ Nadège

## Membre représenté (votant)

POQUET Jean-David

## Membre absent non-excuse (non représenté)

DRISS Sandra

## Invités :

BOUFFET Sarah	ATR, responsable de formation
HO YOU FAT Yannick	
BAUDRIMONT Xavier	Correspondant IECE/Responsable local des Haras Nationaux
GAMBA Norbert	Écuries de Patawa (St Laurent)

## RELEVÉ DE DÉCISIONS

Comité Directeur CREG du 11 janvier 2013

### Adoptées à l'unanimité des présents :

- Election du bureau statutaire (5 membres)
- Election du bureau de travail (10 membres)
- Commissions et président de commissions
  1. Commission Tourisme : Isabel LEROUGE
  2. Commission Poney : Corinne BURETH
  3. Commission Cheval : Amandine DUCAT
  4. Commission Technique : Matthieu PEPIN LEHALLEUR
- Changement des reprises de dressage : désormais Amateur 3 préliminaire A et Amateur 2 imposé A

### Adoptées à la majorité :

- Facture de Brigitte Moreau sur son déplacement au Surinam ramenée à 50 %
- Trois jours de stage + 2 demi-journées de cours/moniteurs avec Claire Bardon
- Durée de séjour dans la structure d'accueil pour les championnats de France : au moins 10 jours, soit 7 jours de monte selon le budget.
- Recherche d'autres prestataires pour l'accueil en Métropole pour les championnats de France.
- Vente du matériel de maréchalerie acquis par le Greg

## 1)- Allocution du président

## 2) - Election des bureaux et commissions

. Propositions du président pour le bureau et les différentes commissions.

### a) Bureau statutaire :

Conformément aux statuts du CRE (art. XIV) qui précisent que : "le bureau est composé du Président du Comité Régional et de 4 membres issus du Comité directeur", le président propose les membres suivants :

- ✓ POQUET Jean David Vice-président (fléchage poney)
- ✓ BERTRAND Elisabeth Trésorière (fléchage Tourisme)
- ✓ TISON Alexandra Comité Cheval (fléchage Cheval)
- ✓ COLLOMBON Mélanie Secrétaire (fléchage Tourisme)

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents**

### b) Bureau de travail :

Dans le but de mieux répartir les fonctions et les taches, et à l'instar de l'organisation qui préexistait, le Président propose d'élargir le bureau statutaire à cinq autres membres du Comité directeur pour former un bureau de travail. Ce Bureau de travail serait constitué ainsi :

- ✓ MARIEMA Jean-Claude : Président
- ✓ POQUET Jean-David : Vice-président
- ✓ COLLOMBON Mélanie : secrétaire
- ✓ BERTRAND Elisabeth : trésorière
- ✓ TISON Alexandra : membre du bureau
- ✓ HO YOU FAT Yannick : Président d'Honneur
- ✓ DUCAT Amandine
- ✓ BURETH Corinne
- ✓ LEROUGE Isabel
- ✓ PEPIN LEHALLEUR Mathieu

**Cette proposition est mise aux voix : Votée à l'unanimité**

### c) les Commissions

Rappel du président : « les commissions font des propositions et c'est le Comité Directeur qui décide. »

- Commission Tourisme : Le président propose comme responsable Isabelle LEROUGE
- Commission Poney : Le président propose Corine BURETH comme responsable de cette commission
- Commission Cheval : Après discussion Le président propose Amandine DUCAT en qualité de responsable de cette commission. Il demande la présence de conseillers techniques par discipline et propose pour le Hunter : Laurent VERNEY, pour le Dressage : Marie LAFONT, et pour le CSO : Amandine DUCAT.
- Commission technique : Habituellement, cette commission devrait réunir tous les moniteurs qui veulent s'associer au travail du CRE Guyane. Le président propose Mathieu PEPIN LEHALLEUR comme responsable de cette commission

#### Ces propositions mises aux voix ont été votées à l'unanimité.

- Commission élevage : Une discussion est ouverte sur l'opportunité de cette commission. Il ressort qu'il est nécessaire que le syndicat des éleveurs qui étaient la cheville ouvrière dans ce domaine en relance l'animation. Xavier BAUDRIMONT rappelle que la réorganisation d'un jury (juges officiels modèles et allures) est toujours possible si les concours d'élevage sont relancés par le syndicat des éleveurs. Il précise également que les inséminations artificielles sont toujours d'actualité, parallèlement à l'importation de reproducteurs. Yannick HO YOU FAT qui est membre du Conseil du Cheval Antilles Guyane, intervient pour demander de faire remonter les besoins tant sur le plan de l'élevage que sur d'autres points, comme la nécessité du maréchal ferrant sur place.

Le président propose que cette commission soit mise en place ultérieurement.

- Commission d'Organisation des Concours : la mise en place de cette commission est demandée par le Président. Il s'agit d'une instance d'observation et de proposition au Président et au Comité directeur sur l'organisation et le déroulement des concours, avec un rôle de conseil éventuel auprès du club organisateur car, avant de sanctionner il faut conseiller, le but étant l'amélioration. Il est précisé que la commission ne doit pas se substituer au club organisateur pour l'organisation des concours, il s'agit seulement d'un rôle de conseil en amont et/ou en aval.

La proposition d'une refonte de la fiche d'auto évaluation des concours est également mise en discussion.

Le président précise que pour être crédible, des sanctions doivent être appliquées. L'organisateur qui ne rentrerait pas dans le cadre d'application des règles de concours acceptables pour la majorité du Comité directeur suite à l'avis de la commission, pourrait se voir enlever un concours au calendrier suivant.

Suite à la Proposition de la composition par le président du CREG, la discussion s'est ouverte notamment autour du fait qu'il faudrait que chaque club soit représenté, que les mêmes membres de la commission doivent voir le même club tout au long de l'année, ou qu'il n'y ait que des personnes neutres.

D'ores et déjà, il est proposé que La Commission désigne au minimum 2 de ses membres pour chaque concours à venir.

Après discussion, le Président propose que la Commission d'organisation des concours soit composée comme suit : Yannick HO YOU FAT (Président), Sarah BOUFFET, Mathieu PEPIN LEHALLEUR, Philippe MENDES PENEDO et Sébastien SANCHEZ.

### **La proposition mise aux voix est Votée à l'unanimité**

La commission se réunira très prochainement pour faire ses propositions d'organisation au CREG, notamment sur une fiche d'évaluation et un récapitulatif des officiels de concours qui ont participé aux compétitions dans l'année. Les résultats des évaluations (Compte-rendu) seront adressés au Président.

Les commissions doivent s'imposer un nombre de réunions pour l'année.

### **3) - Financement des projets**

Projets à déposer assez rapidement au CMDC, conseil général, conseil régional... Pour les déplacements CIC, open de France, venues des officiels (Gracient, Bardon...)

Propositions à faire : équithérapie, cross (pour les concours et pour la validation des galops), handisport...

#### 4) - Bilan du grand caraïbe au Surinam

Coach de cette année : Nolwenn Le Marca, elle a encadré et est montée. La délégation Guyanaise était composée en majorité de nouveaux cavaliers. Il y a eu de bons résultats malgré le dressage différent des chevaux. Equipe de Guyane : Céline Mariéma, Xavier Petchy, Marie Emmanuelle Pene et Inès Stieffatre. La Guyane est maintenant première avec 2 points d'avance dans le classement du Grand Caraïbe.

Commentaire de Yannick HO YOU FAT, présent au GC Suriname : une équipe bien soudée, un bon accueil de la part de Kenneth LIM A PO.

Le bilan de cette manifestation amène plusieurs points qui sont nécessaires de préciser :

##### a) Choix des moniteurs

Ces derniers peuvent-ils monter lors du concours ? Le Comité directeur décide que les cavaliers doivent rester la priorité, donc le coach doit monter en dernier et accepter de ne pas avoir le temps de faire une détente complète.

##### b) Sélection des cavaliers

On choisit dans l'ordre du classement général. Cependant, cette année, Laurent BENIBRI aurait dû être sélectionné, mais par erreur on a pensé que les adultes ne partaient plus.

Attention les propositions de départ doivent se faire suffisamment tôt afin que les cavaliers/les familles aient le temps de s'organiser, surtout pour le Suriname (passeports valides - Dates toujours les mêmes : du 26 au 30 décembre). On pourrait demander aux cavaliers en avance lesquels sont prêts à partir, et où : cela permettrait d'avoir déjà un quota. Bien entendu, le classement général prime. Ne pas oublier de le faire pour l'Open de France également.

##### c) Assurance

Concerne les concours hors de Guyane et surtout au Surinam : une demande sera faite auprès du cabinet PEZAN sur le sujet. En effet, la licence fédérale assure les cavaliers sauf aux Etats-Unis et au Canada, mais pas sur les concours non officiels ni au Surinam : à vérifier par Sarah.

**d) Déplacement et frais**

Suite à la facture de transport à l'intention de Brigitte MOREAU qui a annulé son déplacement après que le bus ait été réservé, le Président demande la position du Comité directeur. Il est proposé de maintenir en facturation cinquante pour cent du montant du coût des places réservées dans le bus (soit 135 € au lieu de 270 €) :

**Voté à la majorité.**

Des dispositions devront dorénavant être prises pour pallier ce genre d'incident.

**5) - Questions diverses****a) - Formation hunter assurée par Laurent VERNEY**

Beaucoup moins de candidats que sur la première formation. Les candidats se plaignent que la formation est trop légère, qu'ils sont lâchés sur le concours en ayant l'impression de ne pas être formés. Manque de pédagogie, d'explications théoriques et de technique. Rappels que les formations antérieures étaient bien meilleures. Il faudrait que les formations novices et confirmés soient séparées.

Il faut contacter Laurent pour qu'il assure une formation en amont avant le concours : travail sur vidéo, explication sur les abréviations...etc...

**b) - Formation dressage avec Claire Bardon de Cardéal**

Prévue les 20/21 janvier 2013, examen le 27 lors du concours de dressage à la Césarée. Deux demi-journées (jeudi et vendredi matin) seront consacrées gratuitement à des cours de dressage réservés aux moniteurs. **Cette intervention n'avait pas été actée avec précision en amont : Voté à la majorité**

Base identique à l'an dernier mais elle s'adressera plutôt à un public averti.

La discussion s'ouvre sur l'intervention de Brigitte Moreau qui fait remarquer le manque de moniteurs dans cette formation, et regrette que Claire Bardon ne puisse pas initier les plus novices.

Le problème est que lorsque les juges sont aussi moniteurs, ils n'ont pas toujours le temps de juger puisqu'ils doivent prendre en charge leurs cavaliers au paddock ; et Surtout, ils ne souhaitent pas toujours juger dans un souci d'équité. Pour les prochaines interventions il faudra réfléchir à plus de journées de formation.

**c) - Reprises de dressage Amateurs**

Des présidents de Clubs ont interpellé le Président sur ce qui paraissait une modification arbitraire des reprises de dressage déjà actées en réunion, par la CESAREE pour le concours prochain du 26 janvier 2013.

Le Président, et surtout Mathieu PEPIN LE HALLEUR, ont expliqué que conformément au règlement des concours, le nombre important d'indices d'écart entre les épreuves amateur 3 imposé A et amateur 2 imposé A ne permettait pas deux passages en amateur. Pour permettre une ouverture il fallait réduire l'écart d'indice (pas plus de 5) entre l'amateur 2 et l'amateur 3. Il a donc été proposé par la Césarée Amateur 3 préliminaire et Amateur 2 imposé A.

Les reprises maintenant proposées sont **amateur 3 préliminaire** et **amateur 2 imposé A** pour permettre 2 tours à chaque couple.

**Cette proposition est mise aux voix : Votée à l'unanimité**

**d) - Open de France**

Le Président expose que le stage préparatoire à l'open de France était réalisé jusqu'à maintenant à Marcilly ; or, déjà l'an dernier, la question du changement de la structure d'accueil s'était posée. Le séjour se décompose en 3 jours de stage et 4 jours de concours. Pour donner à nos cavaliers les moyens nécessaires à une participation efficace, le président propose d'augmenter la durée du stage à environ 10 jours sur la base du budget disponible.

**La proposition est mise aux voix : Votée à la majorité**

Il faudra trouver une autre structure d'accueil. Xavier Baudrimont intervient pour proposer de se renseigner via les haras nationaux.

**Voté à la majorité**

**e) - Le matériel de maréchalerie**

Un jeune maréchal ferrant Anthony DURAND (Guyane Ferrage) vient de s'installer en Guyane. Il affiche les tarifs suivants : 37 euros le parage, 71 euros ferrage 2 pieds, 91 euros ferrage 4 pieds.



Le CREG a racheté le matériel de Patricia VIGLIETTA dans le but de le mettre à disposition d'un éventuel Maréchal ferrant qui s'installerait. Ce matériel ne peut être stocké indéfiniment, et le président propose de ne pas le conserver. Après discussions, il est proposé de le revendre au coût d'achat à Anthony DURAND.

**Voté à la majorité.**

**f) - Commande de matériel CSO**

Avec groupement des clubs. Attention il faut que les clubs respectent les délais. Intervention de Brigitte Moreau, il faut des références précises pour les commandes : telle barre dans tel bois à tel prix... Le transit sera répercuté sur les clubs qui auront commandés. Il faudra contrôler qui récupère quoi car des rails de sécurité ont disparu sur la dernière commande... IMKO a fait venir des barres et la SEBOG (syndicat des éleveurs bovins de Guyane) serait prête à faire venir du matériel : contacter thierry Bonneton.

**g) - Vétérinaire (appareil portatif de radiographie)**

Problème en Guyane : il n'y a pas de vétérinaire spécialisé équin, il y a un manque de matériel. Si l'achat est réalisé par le CREG, se posera la question de la charge de la maintenance. Après discussion, il est décidé que ce point est à faire remonter au conseil du cheval Antilles Guyane par l'intermédiaire de Yannick Ho You Fat.

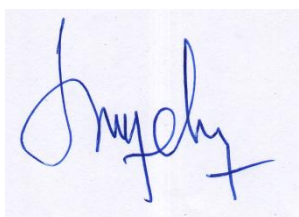
**h) - Formation attelage**

Certains cavaliers seraient intéressés. Il y a quelqu'un qui est meneur à Javouhey, certains chevaux ont les qualités. => prise en charge de la question par le Comité Tourisme.

**Fin de la séance : 1 H 15**

Le président, Jean Claude MARIEMA

La secrétaire, Mélanie COLLOMBON



**COMITE RÉGIONAL D'EQUITATION  
DE GUYANE**  
7, Lotissement Garin - 97355 MACOURIA  
Tél.: 0694 24 17 19  
Siret: 438 184 335 00026 - APE: 9312 Z

